



**Ligue des droits de la personne  
dans la région des Grands Lacs (LDGL)**  
Siège social : Kigali – Rwanda B.P. 3042 Kigali  
Tél. (250) 58 36 86 Fax : (250) 58 80 71  
E-mail : [ldgl@rwanda1.com](mailto:ldgl@rwanda1.com) Site Web : [www.ldgl.org](http://www.ldgl.org)

---

## **RAPPORT SYNTHÈSE SUR LA SITUATION DES DROITS HUMAINS**

**(Novembre à mi-décembre 2008)**

Au cours du mois de Novembre jusqu'à la mi-décembre 2008, la situation des droits humains dans la région des grands lacs n'a pas connu d'évolution remarquable par rapport au mois dernier.

Au Burundi, le contexte politique aura été marqué par une avancée perceptible au niveau du processus de paix. C'est au cours du mois de Novembre et la première quinzaine du mois de décembre que le gouvernement et le mouvement Palipehutu-Fnl, assistés par l'initiative régionale et la médiation, sont sortis de l'impasse en parvenant à une signature d'une déclaration conjointe. La situation a été aussi caractérisée par la gestion obscure des partis politiques, la non jouissance des libertés publiques, la recrudescence de l'insécurité et la perturbation de la situation socio-économique.

Au cours de cette période, la situation du Rwanda a été dominée par les commentaires aux élections parlementaires et des préoccupations sur la situation sécuritaire à l'Est de la RD Congo, la situation politique et diplomatique entre le Rwanda, l'Allemagne et la France, la réforme du Service pénitentiel. Quelques éléments en rapport avec la justice et la situation économique ont également retenu l'attention de l'équipe de monitoring de la LDGL.

En RD Congo, surtout à Bukavu et ses environs, le mois de Novembre n'a pas connu d'amélioration significative quant à la situation des Droits de l'Homme. Les cas de meurtres, d'atteintes à l'intégrité physique, à la liberté et à la propriété et bien d'autres violations ont été signalés en province du Sud Kivu. Les éléments des FARDC, de la police ainsi que des groupes armés sont les plus cités comme étant les auteurs de toutes ces exactions. Même si les phénomènes « Fenders » et « enfants de la rue » auraient semblé avoir diminué dans la ville de Bukavu à la suite des mesures contraignantes prises par les autorités administratives, l'insécurité a continué de parler d'elle-même.

### **I. Le contexte politique**

Sur le plan politique au Burundi, un pas important vers l'avant, a été franchi par le gouvernement et le mouvement Palipehutu-Fnl en signant le 4 décembre 2008 une déclaration conjointe, contrairement aux innombrables et lassitudes rencontres, avant cette date du 4 décembre, qui ont été observées et qui de surcroît se soldaient le plus souvent par futilité.

Il a été convenu ce qui suit :

1. Le Palipehutu-Fnl, représenté par son président M Agathon Rwasa, a reconnu qu'avec le nom actuel du mouvement, celui-ci ne peut être enregistré comme parti politique, étant donné que la Constitution du Burundi ne le permet pas.
2. Le Palipehutu-Fnl devra expliquer à ses membres, les obligations constitutionnelles en rapport avec l'accréditation du parti politique, et mener des concertations en vue de trouver une nouvelle appellation qui n'est pas offensive et qui est susceptible d'être reconnue conformément à la constitution.
3. L'explication et les concertations devraient être à terme avant la date butoir du 31 décembre 2008.
4. Les deux parties se sont convenu que le programme DDR doit être amorcé dans les plus brefs délais, avec le transfert immédiat des combattants du Palipehutu-Fnl dans les zones de rassemblement. Il a été également convenu que ce processus sera sous la responsabilité des autorités compétentes traitant des processus du MCVS, et qu'il ne doit pas faire l'objet d'ingérence qui pourrait occasionner des retards. Il a été en outre convenu que le processus ne doit pas être soumis aux conditionnalités.
5. Le Président du Burundi, Pierre Nkurunziza, a engagé le gouvernement au processus d'intégration politique des dirigeants du Palipehutu-Fnl à venir, selon lequel 33 postes seront accordés aux membres principaux du Palipehutu-Fnl.
6. Le président du Burundi a réitéré enfin sa décision antérieure de libérer tous les prisonniers politiques et de guerre. Les prisonniers libérés avec statut de combattant se rendront directement aux zones de rassemblement, tandis que les civils rentreront chez eux.

Au niveau politique, l'on mentionne aussi la gestion obscure des partis politiques déjà agréés au Burundi. Elle a toujours été caractérisée par *le deux poids deux mesures*. Certains partis sur terrain se réunissent facilement tandis que d'autres se voient refuser la liberté d'organiser des réunions. En cas de force majeure, ceux-ci le font d'une façon clandestine, ce qui les expose à de lourds dangers dont l'emprisonnement pour certains membres. Le cas typique est celui des partisans du parti UPD –Zigamibanga à Tangara en province Ngozi, à Cankuzo et Karuzi.

Toutefois, la liberté de réunion est reconnue aux formations politiques par le Ministère de l'Intérieur et du développement communal ; certains membres ou partisans des partis qui ne sont pas au pouvoir se voient poursuivis et arrêtés par les administratifs à la base. Paradoxe palpable car, le Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal Venant KAMANA a précisé, au cours d'une réunion du 14 Novembre 2008 qui regroupait les partis politiques agréés, que les partis politiques vont se tenir en toute liberté, qu'il suffit d'en informer l'autorité locale sans aucune autre formalité, et on ne doit pas attendre la réponse, que l'essentiel est d'informer l'autorité. C'était donc la satisfaction au sein de tous les partis reconnus par la loi, à commencer par les grands partis de l'opposition tel que le Frodebu. Mais malheureusement sur terrain, la décision du Ministre de l'intérieur reste toujours lettre morte.

Au cours du mois de novembre, la situation politique et diplomatique entre le Rwanda, l'Allemagne et la France s'est dégradée suite à l'arrestation le 09 novembre 2008 à l'aéroport de Francfort en Allemagne, de la responsable du protocole de la présidence rwandaise, M<sup>me</sup> Rose Kabuye, visée par un mandat d'arrêt émis par un juge d'instruction français.

L'impact de cette arrestation n'a pas tardé à se faire sentir ; le 13 novembre 2008, le gouvernement de Kigali a pris une décision de rappeler l'Ambassadeur Eugène Richard

GASANA, accréditée en Allemagne. En plus, par le biais d'un communiqué de presse, le Gouvernement de la République du Rwanda a donné 48 heures à M. Christian CLAGES, Ambassadeur d'Allemagne au Rwanda, pour quitter le territoire rwandais jusqu'au moment où la question sera résolue.

Plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés à maintes reprises depuis le 10 novembre 2008 à Kigali, répondant à l'appel des autorités rwandaises pour protester contre l'arrestation de Rose Kabuye. Les manifestants se sont dirigés vers la radio Deutschwelle à Kinyinya et à l'ambassade d'Allemagne dans la capitale rwandaise où ils ont lancée des messages visant la libération de l'inculpé. Du côté officiel, les autorités rwandaises, ont menacé à émettre des mandats d'arrêt contre des responsables français mis en cause par Kigali dans le génocide de 1994, sur fond de cette escalade judiciaire entre les deux pays.

Au cours du mois de novembre 2008, le contexte politique à l'Est de la RD Congo a été marqué en province du Sud-Kivu par le remaniement du gouvernement provincial. Ainsi, l'effectif est passé de 8 à 10 ministres dont 3 femmes, deux étant ressortissantes du territoire d'Uvira. Ce remaniement du 04 novembre 2008 a été salué par les habitants d'Uvira qui, les mois passés, se plaignaient de n'être pas représentés au sein du gouvernement de Louis Léonce Muderwa.

La situation prévalant à l'Est du pays, spécialement en province du Nord-Kivu a été à la base du ballet diplomatique entre Kinshasa, Goma et Kigali, qui a commencé au mois d'octobre 2008 et de la visite du tout nouveau premier ministre dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Arrivé à Bukavu le 05 novembre 2008, Adolphe Muzito a placé sa visite sous le signe de réconfort à la population de l'Est qui connaît les affres des guerres perpétrées par les éléments du dissident Laurent Nkunda. Il a eu à s'entretenir le lendemain avec presque toutes les couches sociales de Bukavu, à qui, il a réaffirmé sa détermination à mettre fin à la guerre et à ramener la paix à l'Est de la RD Congo.

Du côté ouest, la situation de guerre qui prévalait à l'Est a été au centre des rencontres des hautes autorités administratives. Ainsi, l'on pourrait parler de l'arrivée à Kinshasa de l'émissaire de l'ONU, l'ancien président Nigérian Olusegun Obasanjo, et le commissaire de l'Union Africaine en charge de la paix et la sécurité, Ramtan Lamana pour des consultations avec les autorités congolaises sur la situation de guerre qui prévaut à l'Est de la R.D.Congo. Mais aussi de la rencontre entre Kabila, Sassou et Dos Santos. La situation au Nord-Kivu a été au centre de la rencontre entre le président congolais Joseph Kabila et ses homologues Denis Sassou Nguesso du Congo Brazzaville et Eduardo Dos Santos de l'Angola.

## **II. La situation sécuritaire**

Sur le plan sécuritaire, le Burundi reste perturbé par une forte criminalité à Bubanza, à Cibitoke et à Bujumbura, comme dans la plupart des localités du Burundi. Des armes à feu pullulant à travers tout le pays, se manifestent en grand nombre, faisant enregistrer des victimes en peu partout. Les exemples sont très nombreux et l'on ne parvient pas à identifier les vrais auteurs. Les agents de l'ordre, qui sont impuissants d'agir dans de telles situations, se contentent quelquefois à imputer, à tort ou à raison, ce genre de crimes aux éléments de Palipehutu-Fnl actuellement rassemblés aux différents sites.

Mais, le phénomène le plus révoltant au Burundi est celui de la chasse aux albinos. Ces derniers sont assassinés pour des mobiles purement nébuleux. En effet, les Albinos sont tués

en province de Ruyigi (Est du pays), puis dépecés en morceaux qui seraient fortement prisés en Tanzanie où ils sont vendus. Les autorités politico administratives et les parlementaires ont entrepris une vaste campagne de sensibilisation pour venir à bout de ce phénomène étrange. Le plus grand nombre de ces victimes ont fuit leurs familles respectives et se trouvent rassemblés aux chefs lieux des provinces pour être protégés de leurs bourreaux. Le phénomène a aussi atteint la province de Kirundo (Nord du Burundi).

Au cours du mois de Novembre 2008, la situation sécuritaire au Rwanda a continué d'être préoccupée par la situation au Nord-Kivu où les combats opposaient les FARDC à la rébellion du général Laurent Nkunda.

Le Rwanda a continué à démentir les allégations de la Mission des Nations Unies pour le maintien de la paix en République démocratique du Congo (MONUC) selon lesquelles les Forces Rwandaises de Défense auraient tiré des obus d'artillerie lourde à Goma, au Nord-Kivu. Par contre, Kigali a accusé, de son côté, l'armée congolaise d'avoir tiré 10 obus sur le territoire rwandais lorsqu'elle était en combat avec la rébellion du général Laurent Nkunda qui était en route vers Goma. Selon un communiqué publié le 04 novembre 2008 émanant du Ministère rwandais des affaires étrangères et de la coopération, le gouvernement du Rwanda souhaite clarifier les éléments clés en rapport avec ses efforts en vue de trouver une solution à l'actuelle crise à l'Est de la RD Congo tout en restant convaincu que la crise à l'Est de la RD Congo est une situation complexe qui requiert une appréciation des causes à l'origine de ce problème.

Contrairement aux mois passés, la situation sécuritaire en RD Congo a connu une petite amélioration au cours du mois de Novembre dans la ville de Bukavu. Cela a été le résultat de la mesure traquage de tous les « Fenders » et « enfants de la rue » qui tracassaient, volaient et blessaient les passants dans les principales routes de la ville.

Toutefois, des cas de meurtres et d'autres exactions ont été enregistrés, perpétrés par des hommes armés non identifiés, des éléments de groupes armés ainsi que ceux des FARDC et de la police. C'est dans ce cadre que 4 pêcheurs ont été arrêtés, le jeudi 13 novembre 2008, par des éléments des forces navales en poste à Katana, territoire de Kabare. Ils étaient accusés d'avoir violé la mesure interdisant la pêche dans la baie de Mugeru, dans le lac Kivu.

En date du 17 novembre 2008, la société civile du territoire de Kalehe a indiqué que la population de la localité de Nyabibwe est victime des tracasseries et rançonnements de la part des éléments maï-maï PARECO et maï-maï Kifuafua. En plus des affrontements qui s'y sont déroulés entre ces deux groupes armés, les éléments du Pareco y vivent sur le dos de la population ; chaque personne est contrainte de leur donner une somme d'argent comprise entre 100 et 200FC.

Les éléments du groupe armé Simba maï-maï du « colonel Marhegane » font également parler d'eux dans la localité de Cibumbiro/groupement de Miti, territoire de Kabare. Ils sont accusés d'actes des pillages, de viols, de rançonnements, de meurtres et d'arrestations arbitraires. Ils sont également responsables du déplacement de plusieurs familles qui vivent actuellement dans des conditions déplorables au centre de Miti et à la paroisse catholique de Murhesa.

Comme pour le mois passé, le programme Amani continue à être boycotté par certains groupes armés pourtant signataires des actes d'engagement de Goma. Tel est le cas du CNDP

de Laurent Nkunda au Nord-Kivu, du FRF dans les hauts plateaux de Minembwe, des groupes armés maï-maï Zabuloni et Shikito dans le territoire de Fizi, province du Sud-Kivu.

Dans sa réunion du jeudi 13 novembre 2008, le comité provincial de coordination des opérations de désengagement de Programme Amani a indiqué que les préparatifs sont en cours pour débiter l'ouverture d'un 1<sup>er</sup> centre pilote de regroupement à Luberizi. Pour l'opération d'ouverture du centre, le programme Amani, bureau du Sud-Kivu, compte sur environ 600 tentes pouvant accueillir chacune 40 personnes.

S'exprimant sur le processus de désengagement, le groupe armé Mai-Mai Zabuloni a conditionné sa participation au brassage par la démilitarisation des hauts plateaux de Minembwe. Le porte-parole du groupe a indiqué que le gouverneur de province les avait négligés en refusant de recevoir leur mémorandum lors de sa visite à Uvira le lundi 17 novembre 2008. Auparavant, ce groupe armé avait récusé le programme Amani duquel il s'était retiré suite à la situation sécuritaire prévalant à l'Est du pays.

Une insécurité a continué à se manifester à l'Ouest de la RD Congo. On pourrait parler des attaques des éléments incontrôlés et autres bandes des jeunes gens appelés « Kuluna » qui sèment la terreur dans les quartiers à la faveur de l'obscurité. Dans la nuit du 17 au 18 novembre, un diamantifère s'est vu dépouillé d'une rondelette somme de 35.000 dollars américains et un colis de pierres précieuses par des hommes en uniformes des policiers. Le viol répétitif des mineurs inquiète les parents. En commune de Lingwala, c'est une fillette de sept ans qui a été violée par un majeur de 37 ans. Le malfaiteur se trouve actuellement incarcéré au centre pénitentiaire de rééducation de Kinshasa après son audition par le parquet. A Limete, c'est une fille de 16 ans qui a été violée par 9 garçons. La police n'a réussi à mettre la main que sur un des violeurs, huit autres sont en fuite.

Toutefois, une petite amélioration a été constatée aussi à l'Ouest de la RD Congo en matière de la sécurité. Ainsi, il y a eu une découverte d'une nouvelle cache d'armes. Deux malles remplies d'armes ont été découvertes au quartier « Agricole » tout près du rond point Ezo en commune de Limete. Une action louable a été la neutralisation par la police nationale congolaise de plusieurs bandes de Kuluna qui opéraient dans la commune de Matete. En plus, dans le cadre de la lutte contre l'insécurité, l'ONG PAREC a initié l'opération *arme contre 100\$*. Jusqu'au 09/12/2008, 2.817 armes avaient été récupérées à travers plusieurs communes de la capitale congolaise.

### **III. L'économie**

Sur le plan économique, la situation du Burundi aurait été caractérisée par la gestion problématique du carburant.

Après la révision à la baisse du prix du carburant à la pompe dans les stations services du Burundi le 08 novembre, la mesure n'a pas été directement respectée. Presque toutes les stations de la société ENGEN (le principal importateur du carburant vendu au Burundi), ont fermé. Seules les stations de la société Inter-pétrole servaient du carburant selon le nouveau prix. A Bujumbura de longues files d'attente de véhicules ont été observées et le trafic vers l'intérieur du pays a été également perturbé.

Les conséquences liées à la spéculation des pétroliers burundais pèsent plus sur le citoyen Burundais. Avec la fin du mois de novembre, la population de Karuzi (centre Est du pays) a

connu un vrai calvaire ; un litre d'essence s'achetait sur le marché noir à 7000 franc bu équivalant à 6,54\$ au moment où le prix officiel de l'essence au Burundi est actuellement fixé à 1750 francs bu soit 1,5\$. Cette pénurie du carburant s'est répercutée sur les prix du transport et les prix des denrées alimentaires qui ont été par la suite revus à la hausse. La population implore les services habilités de réguler les prix.

Au Rwanda par contre, les prix des produits pétroliers sont restés fixes. A la pompe l'essence est restée à 756 francs rwandais. Malgré la baisse des prix des produits pétroliers, les prix des denrées alimentaires sont restés majorés alors que la montée avait été justifiée par la hausse de ces premiers.

En RD Congo, la situation est presque la même. La flambée des prix et la rareté des produits de première nécessité, essentiellement les produits agro-alimentaires, ont continué à inquiéter la population de Bukavu. Cette situation est consécutive à la guerre qui se prévalait en province du Nord-Kivu. En effet, un sac de pommes de terre est passé de 30 à 60, voire 65 dollars américains ; celui de haricot de 50 à 100\$, pour ne citer que ces 2 produits.

Pour sa part, la Fédération des entreprises du Congo (FEC)/Sud-Kivu a constaté une baisse de 70% de l'activité commerciale dans la province et justifie cela par 2 raisons : L'afflux des déplacés de guerre et la multiplicité de taxes de l'Etat. En guise d'exemple, la boisson Primus de la Bralima qui se vendait à 8\$ est passée à 12\$. Dans son mémorandum présenté au premier ministre lors de son passage à Bukavu, la FEC demandait une intervention urgente de l'Etat en vue de sauver la situation. Bien avant, elle avait suggéré au gouverneur, le samedi 02 novembre 2008, de plaider pour une exonération des produits vivriers.

A l'ouest de la RD Congo, la situation n'a pas du tout évoluée ; au contraire, elle s'est empirée davantage. A la suite de la chute de la valeur du Franc Congolais face au dollar américain, les prix des denrées de première nécessité ont pratiquement doublé sur le marché et pendant ce temps les salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat sont restés non seulement dérisoires mais aussi irréguliers. Quant à ce qui concerne le logement, les locataires sont à la merci de leurs bailleurs qui peuvent augmenter le prix du loyer comme bon leur semble, malgré l'existence d'une loi en la matière. C'est ainsi qu'une maison qui était louée à 100\$, il y a deux mois, revient à 250 USD aujourd'hui.

Un autre phénomène qui a continué à se manifester au Burundi est celui d'extorquer les fidèles de certaines églises protestantes. Certains prédicateurs burundais ont profité, ces derniers mois, de la crédulité des fidèles pour s'emparer de leurs économies. Plusieurs d'entre eux ont été arrêtés tandis que d'autres ont pris fuite. Les établissements de micro finance qu'ils avaient créés étant illégaux, les personnes spoliées n'ont aucun recours.

La Banque de la République du Burundi (BRB) a décliné toute responsabilité vis à vis des associations qui se disaient des microfinances pour détourner l'épargne de la population. Elle reconnaît aussi que le ministère de l'Intérieur n'a aucune responsabilité. Selon Mr Gaspard Sindayigaya, Gouverneur de la BRB, la population devrait s'en prendre à elle-même. La Banque Centrale a désormais pris la décision de publier chaque mois la liste des sociétés et micro finances agréées pour éviter que la population tombe encore dans le piège des mafias qui ne font que tromper la population.

## **IV. Social**

Sur le plan social, la situation au cours du mois de novembre 2008 a été caractérisée par des mouvements de grève.

Au Burundi, c'est l'enlisement de la grève du personnel médical. Les syndicats regroupant le personnel soignant, infirmiers et médecins confondus ont juré de continuer leur mouvement de grève déclenché le 24 novembre 2008 jusqu'à ce que le gouvernement burundais se ressaisisse. Les responsables des syndicats SYNAPA, SIMEBU et SYMEGEB reprochent le gouvernement d'avoir fait la sourde oreille à leurs revendications.

Les grévistes continuent de camper sur leur position de maintenir la grève jusqu'à l'adoption d'un nouveau statut spécial des personnels de la Santé du secteur public avant la fin de l'année 2008 et sa mise en application dès le mois de janvier 2009. Le calcul déjà fait montre qu'il faudrait au moins un montant global de 52 milliards de Francs burundais (près de 52 millions de dollars US) pour financer les revendications salariales des personnels de la Santé.

En RD Congo, l'accès aux soins de santé primaires reste toujours un véritable casse-tête pour les Kinois dans la mesure où ils coûtent très cher. Pour une simple consultation, il faut déboursier 10\$. Au Katanga, dans le territoire de Bukama, 30% de la population sont atteints de tuberculose et 60% à Malemba Nkulu. Cette situation est due au manque des médicaments.

A Bukavu, même si la grève des infirmiers et autres agents de santé a été levée, les autres fonctionnaires de l'Etat continuent à attendre la paie d'un salaire décent et régulier. Le salaire payé à ces agents reste dérisoire et irrégulier.

Le secteur de l'EPSP (enseignement primaire, secondaire et professionnel) a demeuré secoué par un malaise devenu une crise sociale. Faute de salaire décent de la part du gouvernement, les enseignants se sont rabattus sur les parents. La fixation unilatérale et exagérée des frais de scolarité par les chefs d'établissements primaires et secondaires tourmente outre mesure les parents d'élèves. Dans presque toutes les écoles, la prime allouée aux enseignants a été multipliée par deux ou par trois, au grand dam des parents du reste sans salaires et sans revenus.

A Kinshasa, l'intersyndical de l'enseignement menace de grève d'ici le 05 Janvier si la part réservée à l'éducation n'est pas revue à la hausse dans le projet de budget soumis à l'Assemblée nationale par le gouvernement Muzito. Ce qui entraînerait des perturbations de l'année scolaire en cours.

## **V. Justice**

En matière de la justice, au cours du mois de novembre 2008, la situation a été caractérisée par un projet de réforme du service national des prisons au Rwanda.

Dans leur séance de vendredi le 28 novembre 2008, les Sénateurs ont demandé des réformes dans le Service National des Prisons du Rwanda. Pendant une session sur le rapport de la Commission des Affaires Étrangères et Sécurité, les membres du Sénat ont demandé l'amendement du budget de 6 mois qui a été voté pour que le Service Nationale des Prisons ne reste pas géré par le Ministère de l'Administration Locale.

La situation carcérale dans les prisons rwandaises reste toujours marquée par la surpopulation des prisons. A part la prison de Mpanga située dans la province du Sud, les autres prisons dépassent largement leur capacité d'accueil.

En RD Congo, la situation à l'Ouest a été dominée par des arrestations arbitraires des membres de l'association nationale des entreprises du porte feuille (ANEP). C'est le cas de l'administrateur technique de la Régie des voies aériennes, de l'administrateur directeur général et de l'administrateur directeur financier de la société nationale d'électricité. Comme dans les autres pays (zone d'activités de la LDGL), les conditions carcérales sont à déplorer dans les lieux de détention suite au surpeuplement, aux mauvaises conditions de détention (manque de nourriture, manque de médicaments pour les prisonniers). Au Kasai Orientale par exemple les prisons sont des véritables mouiroirs. Il ne se passe pas un jour sans qu'on enregistre un mort à la prison de Mbuji May.

Malgré le dysfonctionnement de l'appareil judiciaire, on a noté au cours de ce mois une remise à l'ordre dans les rangs des magistrats et avocats. A Lubumbashi, le procureur près la cour d'Appel de Lubumbashi a suspendu cinq magistrats et placé un autre sous mandat d'arrêt provisoire, ils sont poursuivis des faits infractionnels commis dans l'exercice de leurs fonctions. Le conseil de l'ordre des avocats de Lubumbashi a, quant à lui, radié trois avocats et suspendu deux autres. Il leur est reproché un comportement contraire à l'honneur de leur profession.

Au Burundi, en matière de Justice, la situation a été dominée aussi par des détentions arbitraires. C'est le cas de la détention du directeur de l'agence NetPress M. Jean Claude Kavumbagu qui a été confirmée par la cour d'appel de Bujumbura le vendredi 28 novembre 2008 et a décidé de le maintenir en prison. Il est en prison depuis le 11 septembre 2008. Ses avocats ont été scandalisés et ont regretté la décision prise contre leur client. Au cours de sa comparution le 26 novembre 2008, le dossier avait été mis en délibéré mais le siège n'avait pas convaincu quant à la non violation du code de procédure pénale dans ses articles 71, 72 et 85.

Un autre cas est celui d'Alexis Sinduhije, ancien journaliste et président du mouvement pour la solidarité et la démocratie (MSD). A sa première comparution dans l'audience publique du vendredi 28 novembre 2008, Alexis Sinduhije a récusé tous les juges; le président du siège Shurwe Louis pour son appartenance politique, membre du parti Cnnd-Fdd, un des membres de ce même siège au nom de Christian Nsengiyumya réputé incompetent par le prévenu et de surcroît de n'être à la mesure de traiter l'affaire de Sinduhije comme celui-ci l'a haut et fort signifié. En l'occurrence le troisième élément du siège Irambona Lambert a été lui aussi récusé pour son niveau intellectuel bas.

Devant cette intransigeante décision de Sinduhije bien qu'étant permise par la loi, le président du siège s'est vu intrigué par l'affaire Sinduhije et a proclamé la séance levée et l'affaire mise en délibéré, alors à peine déclarée ouvert il y avait de cela moins de 10 minutes. Ce comportement de mettre l'affaire en délibéré et de lever la séance nonobstant la demande de la parole du conseil d'Alexis Sinduhije a fortement consterné le public qui était venu assister à l'audience du vendredi 28 novembre 2008. Me Prosper Niyoyankana, un des avocats de Sinduhije a qualifié la procédure d'insolite.

Signalons que le président du Mouvement pour la solidarité et la Démocratie (MSD), Alexis Sinduhije et ses 37 sympathisants avaient été arrêtés le 03 novembre 2008 et conduits aux cachots de la police judiciaire, en mairie de Bujumbura. Chef d'accusations : réunion irrégulière et atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. L'opinion tant nationale qu'internationale a considéré l'incarcération de Sinduhije comme arbitraire et a demandé sa libération immédiate et inconditionnelle ; mais en vain. Mardi 11 novembre 2008, il avait comparu devant le 1<sup>er</sup> substitut du procureur de la république en mairie de Bujumbura Déo Ruberintwari. Vers 13 heures de la même journée, Alexis Sinduhije a été conduit à la prison centrale de Mpimba. Le chef d'accusation étant changé : **Outrage à chef d'Etat !** Des voix décrient toujours que les accusations contre Alexis Sinduhije ont des fins politiques.

## **VI. Les libertés**

Sur le plan des libertés publiques, au Burundi, la situation a été caractérisée par le comportement des autorités burundaises qui continuent à limiter la jouissance de ces libertés au fur et à mesure que l'on s'achemine vers les élections de 2010. Les mois de Novembre et mi-décembre ont été marqués par des restrictions des libertés des partis politiques en instance d'agrément et des partis de l'opposition. Les mêmes restrictions frappent toujours les médias et les syndicats. A titre illustratif, le journaliste Jean Claude Kavumbagu de l'agence NetPress et le syndicaliste Juvénal Rududura restent en prison malgré les nombreux appels à leur libération. Ils ont été rejoints à la prison centrale de Mpimba par Alexis Sinduhije, Président du parti en instance d'agrément, le MSD (Mouvement pour la Solidarité et le Développement)

Même cas à l'est de la RD Congo ; l'atteinte à la liberté a été au rendez-vous au cours de ce mois. Le 29 novembre 2008, la population du groupement de Kaniola en territoire d'Uvira est descendue dans la rue pour réclamer la libération du journaliste de la radio... Nyongolo Samadou enlevé par les services de l'agence National de renseignement (ANR) le jeudi 29 novembre 2008. Au cours de la marche, les manifestants ont été dispersés par les forces de l'ordre qui, du reste, ont tiré plusieurs balles en l'air.

=====